



ORDRE DU JOUR

COMITE SYNDICAL

MERCREDI 4 NOVEMBRE 2020

* * *

APPROBATION DU COMPTE RENDU DES COMITES SYNDICAUX DES 26 AOUT 2020 ET 23 SEPTEMBRE 2020.

COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (LISTE ANNEXEE AU PRESENT ORDRE DU JOUR).

1 – 3ème LIGNE DE METRO – LIGNE AEROPORT EXPRESS – CONNEXION LIGNE B

1.1 3ème LIGNE DE METRO – Marché n° M3 2018 13662 M - Autorisation de signer le marché global de performance relatif à la conception, la réalisation et la maintenance du système de transport avec la société ALSTOM Transport SA.

1.2 - Tous mandats Tisséo-Ingénierie : Autorisation de signer l'accord cadre relatif à des « Prestations juridiques en droit de la commande publique – Assistance et conseil juridique » avec les cabinets d'avocats GB2A/Lapuelle et ADAMAS *[point retiré]*.

1.3 - Marché n°M3 2020 14307 M : Prestations juridiques en droit de la commande publique – Assistance et conseil juridique » dans le cadre du projet 3ème ligne de métro – approbation du marché à conclure avec le groupement GB2A/Lapuelle: Autorisation de signer le marché subséquent *[point retiré]*.

1.4 - 3ème Ligne de Métro : Marché n°M3 2020 14383 M – missions d'Ingénierie & d'investigations Sites et Sols Pollués dans le cadre du projet M3 sur le secteur Nord-Ouest – approbation du marché à conclure avec SOCOTEC Environnement : Autorisation de signer le marché.

1.5 - 3ème Ligne de Métro : Marché n°M3 2020 14382 M – missions d'ingénierie & d'investigations Sites et Sols Pollués dans le cadre du projet M3 sur le secteur Sud-Est – approbation du marché à conclure avec SOCOTEC Environnement : Autorisation de signer le marché.

1.6 - 3^{ème} Ligne de Métro : Convention n° 2020 14276 CN pour la réalisation, par Toulouse Métropole, des travaux de tranchées communes liées aux dévoiements des réseaux.

1.7 - 3^{ème} Ligne de Métro : Convention n° 2020 14328 CN pour les études et travaux de maintien de l'intégrité des réseaux et ouvrages associés d'ENEDIS.

1.8 - Connexion Ligne B : Convention n° CLB 2020-1070 de servitude conclue avec ENEDIS.

1.9 - 3ème ligne de métro : transfert d'activité : parcelles 829 AM 243, 829 AM 245 et 829 AM 217 cadastrées à Toulouse.

1.10 - 3ème ligne de métro – Ligne Aéroport Express : acquisition foncière parcelles cadastrées 829 AM 243 -829 AM 245- 829 AM 217.

1.11 - 3ème ligne de métro – Ligne Aéroport Express : acquisition foncière des lots n°1 de la parcelle cadastrée 805 AE 184 et n°15 de la parcelle cadastrée 805 AE n°185.

1.12 - 3ème ligne de métro – Ligne Aéroport Express : indemnisation pour déménagement d'une habitation située sur la parcelle 845 AL 52 à Toulouse.

2 - PLANIFICATION ET ECO-MOBILITES

2.1 - Partenariat : Commission Mixte SMEAT/Tisséo Collectivités sur la cohérence urbanisme mobilités : désignation des élus participant aux travaux de la Commission.

2.2 - ECO_MODE : accord de partenariat local des partenaires Toulouse Métropole, Tisséo Collectivités, Sopra Steria Group et Airbus pour la mise en œuvre du programme - autorisation de signer l'accord.

2.3 – Covoiturage : Prolongation de la convention de partenariat de recherche et de développement avec le CEREMA : Autorisation de signer l'avenant n° 1 de la convention n° 2019-1070.

3 – ETUDES ET PROSPECTIVES

3.1 - Réalisation d'une nouvelle enquête mobilité certifiée (EMC²) en 2022 : approbation du marché de coopération n° 2020-1071 entre le Cerema et Tisséo Collectivités.

4 – PILOTAGE DU RESEAU

4.1 - Gestion des partenariats dans le cadre de la mise en œuvre de la tarification solidaire - Avenant n° 2 à la convention n° 2017-1037 entre la Ville de Toulouse, Tisséo Collectivités et Tisséo Voyageurs pour la gestion par la Ville de Toulouse de la clientèle retraités entre 62 ans et 64 ans et les seniors de 65 ans et plus dans le cadre du dispositif de tarification solidaire.

5 - PROJETS TERRITORIALISES

5.1 - Ligne A en XXL : Indemnités à verser au commerçant : SARL LES CINQ SAISONS - LE DUPLEX.

5.2 - Téléo : Avenant au Protocole d'accord pour l'acquisition des parcelles 839 BD 34 et 839 BD 35 avec l'indivision R.

5.3 - Téléo : Convention de mise à disposition de terrains agricoles– Conditions générales n° CM 31 20 0014 01 conclue avec SAFER.

5.4 - Parking silo Mixte Basso Cambo : Marché n° PBC 2020 14200 M : Lot 7 – Aménagements intérieurs et signalétique : Autorisation de signer le marché avec l'entreprise MASSOUTIER SAS.

5.5 – Mandat de maîtrise d’ouvrage pour la réalisation du Linéo 3 « Plaisance - Tournefeuille - Toulouse » - n°C0 2015-0857 – Quitus de l’opération.

5.6 - Travaux réseaux - Approbation de l’avenant n°8 à la convention 2014-915 de co-maîtrise d’ouvrage entre Tisséo-Collectivités (SMTC) et le SICOVAL.

5.7 - Travaux réseaux – Approbation de l’avenant n°7 à la convention 2014-895 de co-maîtrise d’ouvrage entre Tisséo-Collectivités (SMTC) et le Muretain Agglo.

5.8 - Travaux réseaux : Approbation de l’avenant n°2 à la convention 2014-900 de co-maîtrise d’ouvrage entre Tisséo-Collectivités (SMTC) et la commune de Castelmaurou.

5.9 - Travaux réseaux : Approbation de l’avenant n°2 à la convention 2014-905 de co-maîtrise d’ouvrage entre Tisséo-Collectivités (SMTC) et la commune de Montberon.

5.10 - Travaux réseaux : Approbation de l’avenant n°3 à la convention 2014-899 de co-maîtrise d’ouvrage entre Tisséo-Collectivités (SMTC) et la commune de Pechbonnieu.

5.11 - Travaux réseau : Approbation de l’avenant n°2 à la convention 2014-902 de co-maîtrise d’ouvrage entre Tisséo-Collectivités (SMTC) et la commune de Plaisance du Touch.

5.12 - Travaux réseaux : Approbation de l’avenant n°2 à la convention 2014-898 de co-maîtrise d’ouvrage entre Tisséo-Collectivités (SMTC) et la commune de la Salvétat Saint Gilles.

5.13 - Travaux réseaux : Approbation de l’avenant n°2 à la convention 2017-1054 de co-maîtrise d’ouvrage entre Tisséo-Collectivités (SMTC) et la Communauté de communes Coteaux Bellevue.

5.14 - Travaux réseaux : Approbation de l’avenant n°2 à la convention 2017-1055 de co-maîtrise d’ouvrage entre Tisséo-Collectivités (SMTC) et la Communauté de communes de la Save au Touch.

6 - GESTION DU PATRIMOINE

6.1 - Systèmes : Evolution du Réseau Numérique de Tisséo RdSU V2 – Approbation du programme.

7 - RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISATION

7.1- Organisation du temps de travail au sein de Tisséo Collectivités.

7.2- Mise en place du télétravail.

7.3- Mise en place d’un contrat d’apprentissage.

7.4 - Poste de chargé de mission auprès de la Direction Générale des Services — Création de poste et procédure de recrutement – Cadre d’emplois des attachés territoriaux.

8 - AFFAIRES JURIDIQUES ET FINANCIERES

8.1 - Avenant n° 2 à la convention d'objectifs et de moyens n° 2014-853 entre Toulouse Métropole, Tisséo-Collectivités et Tisséo-Voyageurs portant sur la mutualisation, l'utilisation et l'exploitation de l'infrastructure radio TETRA de Tisséo-Collectivités.

8.2 – Foncier : Acquisition d'un terrain pour le prolongement du Linéo 7.

8.3 - Conventions de servitude n° 2020-1067 et n° 2020- 1068 entre Tisséo-Collectivités et ENEDIS sur la commune de Saint-Jean - Approbation et autorisation de signer les conventions.

8.4 - Financement du projet Mobilités : recrutement de vacataires.

8.5 - Budget supplémentaire 2020 du SMTC (Tisséo-Collectivités).

8.6 - Adhésion au groupe Agence France Locale et engagement de garantie à première demande.

8.7 - Autorisation de contracter un emprunt d'un montant de 15 millions d'euros auprès de la Caisse des Dépôts pour le financement des travaux du SMTC (Tisséo-Collectivités).

8.8 - Autorisation de contracter un prêt d'un montant de 33 millions d'euros auprès de la Société Générale pour le financement des travaux du SMTC (Tisséo-Collectivités).

8.9 - Autorisation de contracter un emprunt de 35 millions d'euros auprès de la Banque Postale pour le financement des travaux du SMTC (Tisséo-Collectivités).

8.10 - Autorisation de contracter un prêt d'un montant de 10 millions d'euros auprès de ARKEA pour le financement des travaux du SMTC (Tisséo-Collectivités).

8.11 - Autorisation de contracter un prêt d'un montant de 20 millions d'euros auprès de la Caisse d'Épargne pour le financement des travaux du SMTC (Tisséo-Collectivités).

9 - COMMISSIONS

9.1 - -Point d'information : Commissions de suivi du Projet Mobilités 2020.2025.2030

9.2 - Point d'information : Commissions territoriales « Réseau et Services Tisséo ».

10 – COMMUNICATION

10.1 - Partenariat et convention « Prix de l'Embouchure » entre Tisséo Collectivités et l'Amicale des Personnels de la Police Nationale de la Haute Garonne (APPN31). Approbation et autorisation de signer la convention n° 2020-1069.

11 – MISSION ENERGIE

11.1 - Actualisation du programme d'acquisition de bus pour 2021-2022.